

# Notre ville

Saint-Fargeau-Ponthierry

## PARC SACHOT

Un poumon vert pour notre ville



4 Retour en images...



6 Ma ville au quotidien



7 Ma ville avance



8 Dossier : budget 2019



10 Dossier : aménagement du Parc Sachot



14 Ma ville aménage



15 Ma ville dans l'agglomération



16 Seinvestivale



18 Zap



21 Programmation



22 Ma ville dans l'histoire



« Vous l'aurez remarqué, les impôts fonciers sont en diminution dans notre ville. Parmi les 30 communes les plus importantes du département, seules 5 ont réussi à diminuer les taux d'imposition et seulement 3 sont parvenues à obtenir des baisses plus importantes que chez nous. Cette baisse de l'imposition est destinée à l'amélioration de votre quotidien, au renforcement de votre pouvoir d'achat, à la réalisation de vos projets personnels. La baisse des taux d'imposition est toujours une bonne nouvelle pour les ménages surtout si elle s'accompagne d'investissements de la part de la collectivité.

Notre engagement était clair, il est tenu et même renforcé puisque nous avons amorcé une baisse de 10% de l'imposition foncière sur les 8 prochaines années. Cette baisse constitue pour vous des revenus supplémentaires, pour la ville : des recettes moins importantes. Qu'à cela ne tienne, nous avons mené une gestion rigoureuse du budget municipal depuis cinq ans, alors que la municipalité croulait en 2014 sous l'endettement et les factures impayées, aujourd'hui notre capacité d'investissement et de financement en fonds propres est remarquable.

« nous avons amorcé  
une **baisse** de  
**10%** de l'imposition  
foncière sur les 8  
prochaines années »

Une bonne gestion des finances publiques constitue un bon début, un point de départ idéal. Cela nous a permis d'engager et de concrétiser les politiques que vous avez souhaité mettre en œuvre en nous confiant les rênes de la municipalité. Vous souhaitiez un cadre de vie plus attrayant et plus moderne, une ville verte et dynamique, une commune sur laquelle trouver un emploi ne relève pas du miracle ; nous avons travaillé en ce sens et obtenu de belles réussites. Le nouvel Hôtel de Ville est un emblème du renouveau qui traverse notre territoire. Nous sommes aussi parvenus à ériger un « pôle de santé » jalosé par de très nombreuses communes. Le maintien et même l'augmentation du nombre de médecins sur la commune ces dernières années est un phénomène exceptionnel, la preuve que la redynamisation de la commune est en très bonne voie. Les lauriers reçus des mains mêmes de la Ministre de la Jeunesse et des Sports et qui ont consacré la ville de Saint-Fargeau-Ponthierry : Ville Active et Sportive sont d'autres témoins de cette vitalité que nous voulons insuffler.



Prochainement de nouvelles réalisations vont émerger : le nouveau COSEC deviendra un superbe complexe sportif dans lequel nos jeunes pourront exprimer tout leur talent. Le réaménagement du parc Sachot donnera un nouveau poumon vert à notre ville. Voici deux autres exemples concrets de ce que nous sommes parvenus à faire tous ensemble, deux exemples de ce que nous réussissons à faire tous ensemble pour redonner à notre ville la vitalité qu'elle mérite.

Une ville citoyenne, une ville verte, une ville innovante, une ville dynamique, une ville dans laquelle personne ne renonce aux soins : Saint-Fargeau-Ponthierry ! »

**Jérôme GUYARD**

Maire de Saint-Fargeau-Ponthierry,  
Conseiller départemental



La Halte  
des Petits



**1** - La cérémonie commémorative du 8 mai 1945 devant le Monument aux Morts de Boissise-le-Roi.

**2** - Le traditionnel «Pot des Bénévoles», environ 150 membres des associations féreopontaines étaient présents le 17 mai dernier.

**3** - L'inauguration de la micro-crèche « La Halte des Petits » par M. le Maire et M. Michel Watier, directeur général de la Fondation Ellen Poidatz, le 29 mars.

**4** - Les animations du weekend de Pâques : la chasse à l'oeuf et Pâques au Marché.

**5** - Le 9 avril : signature d'une nouvelle convention cadre de partenariat lors du Club d'Action Economique

**6** - Premier atelier informatique à destination des seniors de la résidence « Les Heures Claires » animé par Geneviève Burle et Elisabeth Beaugrand.

**7** - Dernier salut et dernière représentation de la très réussie saison culturelle de l'espace Les 26 Couleurs.

**8** - L'inauguration de la salle de sport Jean-Pierre Pelletier le 6 avril dernier.

**9** - La fête du jeu organisée sur la Base de Loisirs, samedi 25 mai.

**10** - 28 avril : cérémonie commémorative des Victimes et Héros de la Déportation au cimetière de Ponthierry.

**11** - Lancement des travaux du Pôle de Kinésithérapie le 10 mai.

## UN SERVICE RENFORCÉ

### Proxi'bus

**1**

INSCRIVEZ-VOUS  
(une seule fois)  
AU SERVICE  
PAR TÉLÉPHONE  
**01 64 100 123**

**2**

RÉSERVEZ VOTRE  
TRANSPORT À LA  
DEMANDE

> CHOISISSEZ VOS HORAIRES  
ET VOS ARRÊTS DE  
MONTÉE ET DESCENTE  
voir grille ci-contre

> RÉSERVEZ PAR TÉLÉPHONE  
**01 64 100 123**  
du lundi au samedi  
de 8h30 à 12h50 et 13h30 à 17h30  
(sauf jours fériés)

OU SUR LE SITE INTERNET  
<https://ponth.centrale-mobilite.fr>  
à tout moment de la journée,  
en semaine ou en week-end!

> RÉSERVEZ AU PLUS TÔT  
JUSQU'À 1 MOIS AVANT LE  
DÉPART SOUHAITÉ.

> RÉSERVEZ AU PLUS TARD  
JUSQU'À 1H00 AVANT LE  
DÉPART SOUHAITÉ!

### « Proxi'bus est accessible à tous »

Améliorer la desserte de Saint-Fargeau-Ponthierry et de sa gare, proposer aux habitants une offre plus proche de leurs besoins : c'est l'objectif que s'était fixé la municipalité.

Depuis le lundi 1<sup>er</sup> avril, c'est chose faite. L'offre du Proxi'bus est renforcée, la desserte vers le RER D à la gare de Saint-Fargeau-Ponthierry s'est largement améliorée.

Proxibus est un service de transport de proximité qui assure la liaison entre les hameaux de Ponthierry, Tilly, Saint-Fargeau, Villers et les gares

de Saint-Fargeau et de Ponthierry-Pringy. Il s'agit d'un transport à la demande car chaque course est déclenchée par une demande d'un usager. Il suffit d'être inscrit au service et de réserver au moins une heure avant le départ souhaité auprès de la centrale de réservation. L'usager est alors pris en charge et déposé aux points d'arrêt existant sur la ligne.

Proxibus est accessible à tous moyennant un titre de transport francilien (Ticket T, ticket bus unitaire, abonnement Pass Navigo...).

### Depuis le mois d'avril

Le service a été considérablement renforcé au niveau des horaires, de la fréquence et de la desserte. Il fonctionne maintenant entre 6h30 et 20h15 (auparavant entre 8h50 et 17h30), du lundi au samedi, toute l'année. En heures de pointe (de 7h00 à 9h30 et de 16h30 à 19h00), le service fonctionne toutes les 30 minutes, entre la gare de Saint-Fargeau et l'Hôtel de Ville et assure la correspondance avec les lignes du réseau Melibus : A, O et 11 gare. En heures creuses, la desserte s'effectue toutes les heures, sur l'ensemble du parcours, entre la gare de Saint-Fargeau et la piscine Roger Gladieux (via la gare de Ponthierry-Pringy). Enfin, la desserte du centre de santé et de la piscine sera désormais possible entre 9 h 30 et 16 heures du lundi au samedi.



## FIBRE

### Surfez à pleine vitesse

Créé sous l'impulsion du département de Seine-et-Marne, le syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique est né d'une concertation menée entre les différentes collectivités.

Son objectif est de donner un meilleur accès à Internet aux particuliers, aux entreprises ainsi qu'aux services publics.

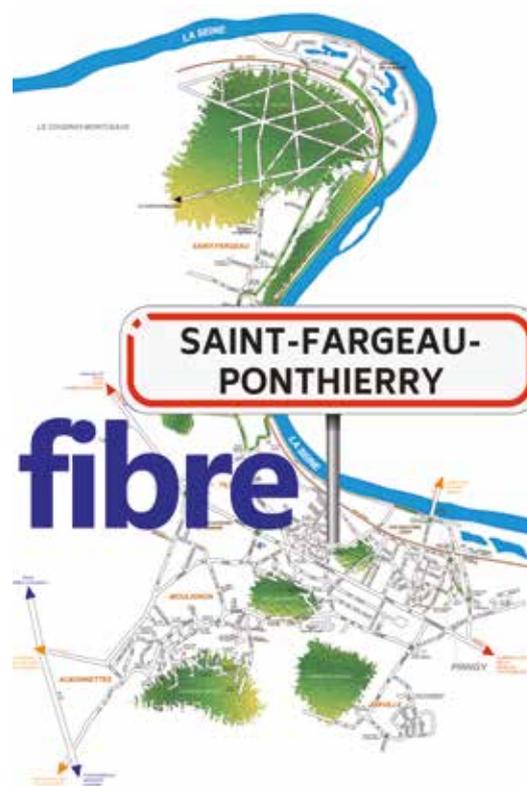
Ce syndicat public-privé propose des solutions innovantes et concrètes pour le déploiement de réseaux de communications dans tout le département.

« 99% du territoire  
féreo-pontain est  
couvert par la fibre  
optique. »

La municipalité s'est engagée dans ce projet et le déploiement de cette nouvelle technologie à Saint-Fargeau-Ponthierry a été effectué ces derniers mois, dorénavant 99% du territoire féreo-pontain est couvert par la fibre optique.

Elle vous donne accès à de nombreux services, tels que : Internet à très haut-débit, de meilleurs réseaux de téléphonie

fixe et mobile mais aussi la possibilité de recevoir l'ensemble des bouquets TV proposés par les chaînes de télévision.



## COSEC

### Début des travaux

Les travaux d'aménagement du COSEC débutent ce mois-ci. Nos sportifs excellent mais leur cadre d'expression n'était clairement plus au niveau. Environ 18 mois devraient être nécessaires au complexe sportif pour faire peau neuve. De nouveaux vestiaires, un nouveau club-house et tout un ensemble d'installations vont voir le jour. L'espace Tettamanti double de taille : plus de 3 000 m<sup>2</sup> supplémentaires seront dédiés aux sports collectifs (nouveaux terrains de handball, volley, basket-ball), aux arts martiaux et aux sports individuels. L'ensemble sera assurément innovant, outre les équipements ultra-modernes qui seront à la disposition de tous, le toit translucide devrait donner une très belle luminosité et un caractère très audacieux à notre nouveau COSEC. La ville a reçu en 2019 le label de Ville Active et Sportive, la reconstruction de cet équipement témoigne de la vigueur de l'engagement municipal en faveur des sports et loisirs. Les sportifs Féréopontains vont enfin bénéficier d'une enceinte à la mesure de leur talent et c'est une très bonne nouvelle.



6 Millions €

## MARCHÉ

### Lancement du projet

Le Marché couvert de Ponthierry va être entièrement réhabilité. Les quelques trente commerçants qui prennent place sur les différents emplacements bénéficieront d'un cadre de travail beaucoup plus adapté. L'intérieur du marché sera réaménagé, les installations électriques seront reprises et sécurisées. Les travaux couvrent également l'extérieur du bâtiment : la toiture sera refaite et des travaux d'isolation seront menés sur l'ensemble de la structure. Enfin l'accès à cet espace sera facilité et les travaux d'accessibilité permettront une meilleure mise en valeur et une redynamisation de ce site si important pour notre commune. Lieu d'échanges et de sociabilité le marché couvert de Ponthierry deviendra enfin le lieu de convivialité attendu par tous.



1.2 Million €

## ACTIONS CITOYENNES

### Ville verte

La municipalité organise, en relation avec différentes associations un ensemble d'actions pédagogiques. L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre au respect de l'environnement et du cadre de vie. Les espaces naturels, nombreux dans notre commune subissent trop souvent des dégradations. Notre cadre de vie doit être respecté par tous. Pour sensibiliser le public, la mairie organise plusieurs événements dont un premier le 15 juin au parc Leroy. Le 14 septembre, une nouvelle action aura lieu sur le Chemin de halage, le 19 octobre au parc des Bordes et le 16 novembre au coeur du Parc Sachot. Vous êtes tous invités à participer à ces actions de préservation de notre environnement commun. Venez nombreux !



1<sup>ère</sup> date :  
15 juin

# DÉCOUVERTE BUDGET 2019

## LES CHIFFRES CLÉS

-  **+9.5%** **UN BUDGET EN AUGMENTATION**  
31 750 000 EUROS
-  **+6.8%** **DES RECETTES EN HAUSSE**
-  **+26.8%** **HAUSSE DE LA CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT :**  
10.4 MILLIONS D'EUROS
-  **+36%** **HAUSSE DE LA CAPACITÉ**  
**DE FINANCEMENT DIRECT**
-  **-4.8%** **BAISSE DE LA DETTE**
-  **-2.4%** **BAISSE DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT**

La santé budgétaire et financière de la ville ne cesse de s'améliorer. La réduction de l'endettement et la baisse des coûts de fonctionnement permettent des investissements pérennes dans des domaines variés : la santé, l'environnement, la culture, l'éducation, le sport. La municipalité propose un budget responsable et volontaire.

# 2019

# BUDGET

### 4 400 000 €

#### Sports et loisirs :

Il double par rapport à l'année dernière, notamment grâce à la mise en œuvre du nouveau COSEC, un complexe multisports ultra-moderne. L'aménagement de la plaine de Jonville et ses nouveaux terrains synthétiques font également partis des investissements budgétés.

Dont :

- première tranche des travaux du COSEC
- première tranche des travaux de réhabilitation de la halle de la base de loisirs
- réaménagement de la plaine de Jonville



### 1 100 000 €

#### Environnement et aménagement du territoire :

La municipalité exprime clairement le souhait de mettre en place une politique de développement durable. Un soin particulier est apporté à l'aménagement des zones écologiquement sensibles. Les travaux de voirie engagés visent à l'amélioration du cadre de vie de chacun en préservant l'environnement.

Dont :

- nouveau parcours au Bois de Champagne
- aménagement du Parc Sachot (voir p10 à 14)
- réfection des trottoirs
- lutte contre les dépôts sauvages



**277 000 €**

**Education :** Les dépenses au niveau des écoles prennent en compte la réhabilitation de bâtiments scolaires (réfection de classes, clôtures extérieures,...), le développement des nouvelles technologies ainsi que le renouvellement de mobilier et de matériels pour les infrastructures.

- Dont :
- tablettes Abelium + 14 tablettes Ipad
  - réfection du local des Bordes
  - réhabilitation des classes

**240 000 €**

**Développement de l'activité économique :**

L'attractivité de notre territoire est une clé importante du développement économique de la Ville. Pour attirer les entreprises et favoriser la création d'emplois, la municipalité met en oeuvre de nombreuses actions, les RDV de l'emploi ou le Club d'Action Economique par exemple : investissements réalisés afin de mettre en avant le potentiel économique de notre territoire, formations à destination des entreprises..

- Dont :
- structuration et développement de la zone d'activité économique
  - réhabilitation complète du marché couvert
  - aménagement de la voirie

**117 000 €**

**Sécurité :** Le maintien de l'ordre public, en collaboration étroite avec la Préfecture, est une priorité. Les nouveaux bureaux de la Police Municipale, au sein même du nouvel Hôtel de Ville permettent une plus grande vitesse d'intervention et de réaction. L'action des médiateurs et des agents est soutenue directement par la mairie.

- Dont :
- Création d'un nouveau service de proximité
  - matériel de Police Municipale
  - remplacement des poteaux incendies et des extincteurs
  - opérations de maintien de l'ordre

**120 000 €**

**Culture:** Une saison culturelle riche et variée est prévue pour 2019. Tous les publics sont concernés, la jeunesse est très investie mais les seniors ne sont pas en reste, de nombreuses activités leur sont proposées. Quelques incontournables : les Rencontres du Théâtre et de la Jeunesse, Ciné-Frisson et bien sûr Seinestivale.

- Dont :
- nouvel écran de cinéma au Centre Culturel Les 26 Couleurs
  - matériel pour l'école de musique
  - mobilier de la bibliothèque
  - travaux de réfection des églises de Saint-Fargeau et de Moulignon

**1 200 000 €**

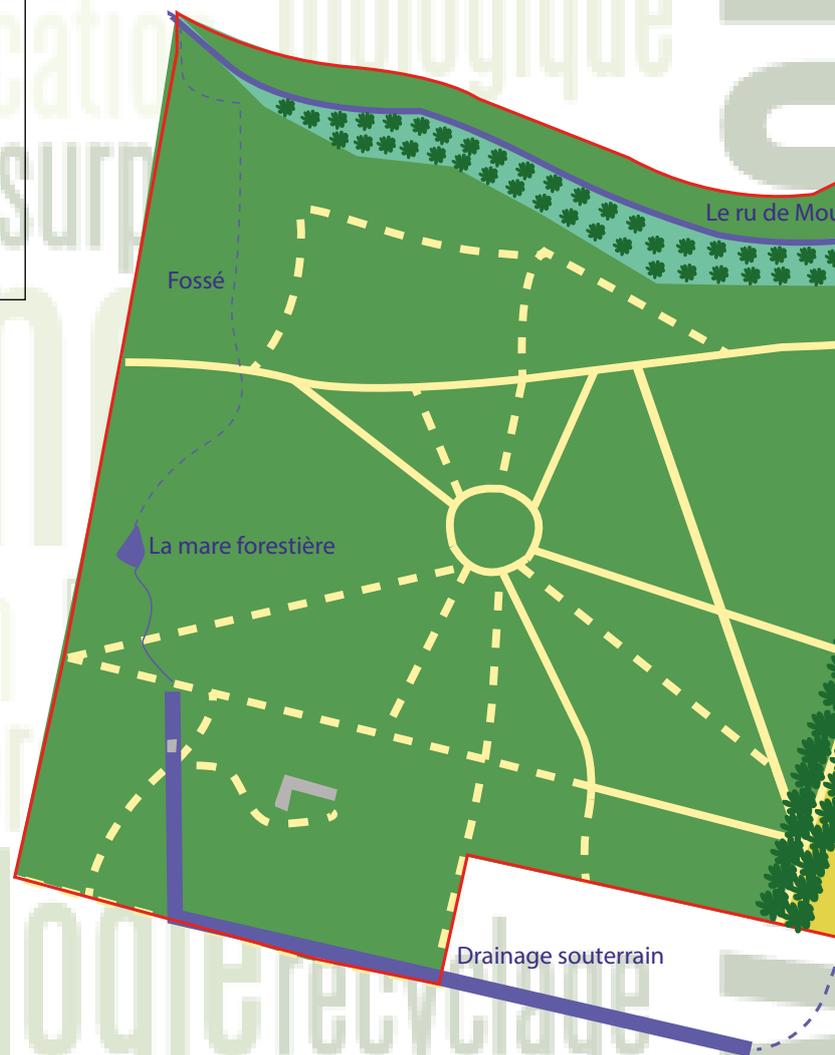
**Divers :** De nombreux investissements sont réalisés par la municipalité et touchent des secteurs très différents. Travaux bâtimentaires, entretien des espaces publics, mise en conformité handicap, etc.

- Dont :
- travaux de réfection de la Maison Libérale de Santé
  - aménagements des bâtiments du nouveau centre de kinésithérapie
  - extension du cimetière de Saint-Fargeau-Ponthierry

## Développement durable : l'aménagement du parc Sachot

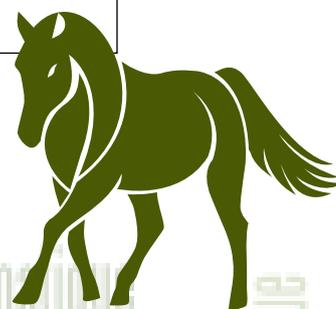
Le parc Sachot est un Espace Naturel Sensible, partie intégrante du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, son aménagement est une priorité de la politique d'aménagement durable de la ville. Nous vous proposons de vous familiariser avec le projet de réaménagement de cet espace mené et validé en collaboration avec le département et le Parc Naturel Régional Du Gâtinais Français. Une initiative de grande envergure est à l'œuvre, le budget adopté est de 200 000 euros, financés en partie par le département de Seine et Marne..

L'abattage d'arbres malades, essentiellement des frênes le long des rues de la Fileuse et de Jonville va commencer par une coupe sélective début juin puis se terminera en septembre. Un diagnostic de santé et de sécurité validé par le PNR a recommandé l'action, elle sera complétée par l'enlèvement de bois « morts » dans le parc. L'objectif principal de l'action est d'assurer la sécurité des promeneurs ainsi que des passants le long des rues adjacentes.



Dans une démarche solidaire et durable, l'agence départementale d'insertion, Initiatives 77, remettra en état la maçonnerie qui court le long du parc. L'ensemble des grillages entourant l'espace seront remplacés, cela représente tout de même 750 mètres linéaires. Ce mois-ci commence la réfection des portails d'accès au parc, dont un va être déplacé en octobre (après les travaux d'élagage et d'abattage). Enfin, les sculptures et les vasques du parc vont être remises en état.

Une opération de renaturalisation du site a déjà débuté ; une ganivelle en châtaigner a été enlevée, ainsi que des poteaux en fer. De plus, une zone de pâturages pour la transhumance des chevaux sera créée, cette action est menée en collaboration avec l'association Barnabé & Co' qui gère un projet de mini-ferme pédagogique. Des chevaux mais aussi deux poneys, un veau, quelques chèvres et moutons viendront enrichir la faune présente dans le parc. Un bel espace central, dégagé et visible par les promeneurs va ainsi voir le jour.

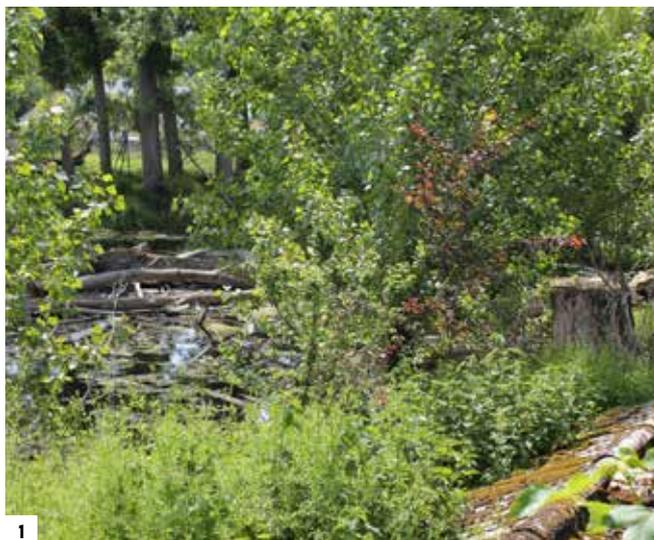


« En associant le tissu associatif et Initiatives 77 au projet, la municipalité inclut véritablement le Parc Sachot dans une politique de développement durable »



A l'initiative de la municipalité, le projet de réhabilitation du verger conservatoire, a vu le jour. Pour cela, le Parc Naturel Régional du Gâtinais a mis à disposition de la collectivité 27 arbres fruitiers en décembre dernier. Leur plantation a été réalisée par les enfants de la ville et d'autres opérations pédagogiques sont prévues pour accompagner le développement de ce verger.

Ces travaux s'inscrivent dans une perspective de renaturalisation du site, notre objectif est de redonner au parc Sachot son rôle de « poumon naturel » au centre de nos espaces citadins. En associant le tissu associatif et les entreprises au projet, la municipalité l'inclut véritablement dans une politique de développement durable. La mutualisation des forces vives présentes sur le territoire permettra de réaménager intelligemment cet espace naturel sensible.



1



4



2



5



3

**1** - Les bois morts seront enlevés des mares. En bas à droite, un petit local qui va être totalement enlevé.

**2** - Le verger et ses arbres fruitiers plantés par les enfants de la commune.

**3** - Le futur espace de pâturage recevra plusieurs espèces animales pour entretenir la prairie et enrichir la faune locale.

**4** - Les grillages seront changés et la petite maçonnerie remise en état.

**5** - Les frênes malades devront malheureusement être abattus. Les portails d'accès vont être rénovés.



## INTERVIEW DE KARL ECKERT ET LAURENT LOOTEN

**Karl Eckert** : Conseiller municipal en charge de l'aménagement du parc Sachot, des Animations Urbaines, des archives et du patrimoine.

**Laurent Looten** : Référent du service Espaces Naturels et Risques Majeurs de la commune.

*Le projet d'aménagement du Parc Sachot a débuté il y a quelques semaines, pouvez-vous nous expliquer l'origine de ce projet et ses objectifs ?*

**LL** : Une réflexion tripartite entre le Parc Naturel Régional du Gâtinais, le département et la municipalité a débouché sur une longue étude afin de proposer un plan de gestion pour le réaménagement de l'Espace Naturel Sensible (Raymond Sachot). Aux vues de ces recommandations, le Département de Seine et Marne prendra à sa charge une partie des dépenses liées à ces actions.

**KE** : Tout à fait, nous voulions faire un état des lieux minutieux. Le Parc Sachot est un Espace Naturel Sensible donc très fragile. Il faut en prendre soin et le faire correctement, la tâche est difficile. Les experts ont fourni un rapport détaillé que nous avons commencé de mettre en œuvre.

*Quelles sont les principales recommandations de ce rapport ?*

**KE** : Il s'agit de recommandations qui permettent la préservation de ce magnifique site. Nous voulons conserver et mettre en valeur la beauté exceptionnelle de cet éco-système et en faire profiter les usagers.

**LL** : Dans la pratique cela se traduit par l'enlèvement de certains éléments qui avaient été intégrés à tort : faire évacuer un abri amianté, enlever des poteaux et des clôtures métalliques. Certains arbres sont morts ou malades, une multitude de branches menacent de chuter. Il faut malheureusement

ment les couper pour préserver la sécurité des usagers. Toutefois, la mise en place de zones de régénération permettra la repousse de jeunes arbres sur les espaces impactés.

*Quelles sont les autres actions menées au Parc Sachot ? Comment la municipalité aborde-t-elle la question environnementale ?*

**KE** : Notre volonté municipale est de mettre en place une politique de développement durable. C'est une volonté forte de la municipalité, l'aménagement du Parc Sachot en est un exemple concret. Il faut redonner aux espaces naturels leur rôle de « poumon vert » de notre ville. Nous menons avec nos concitoyens et les enfants de la ville des opérations pédagogiques pour qu'ils comprennent l'importance de préserver notre environnement. Nous nous efforçons également de donner une dimension sociale et solidaire à cet aménagement en collaborant avec des associations et des agences départementales.

**LL** : De nombreuses actions viennent compléter le projet général d'aménagement. Un réseau de petites mares va être constitué afin de préserver la faune et la flore en milieu humide. Le verger des enfants, de nouveaux bancs et fauteuils en bois issus des arbres coupés, un chemin philosophique sont d'autres exemples de nos réalisations passées et futures. Ce site se doit d'être un lieu de communication avec l'environnement et la biodiversité qui le compose. La nature est précieuse et fragile, la collectivité et ses usagers se doivent de la sauvegarder et de la respecter en s'abstenant de la polluer. L'apprentissage de ces valeurs aux plus jeunes d'entre nous est une action primordiale, afin que chacun de nous puisse se sentir concerné et d'autant plus la génération future.



## Interview

de **M. Jean-Jacques Boussaingault**  
Président du Parc Naturel Régional du Gâtinais

**Comment est né ce projet d'aménagement du parc ?**

La mairie de Saint-Fargeau nous a consultés en 2015 afin de mettre en place une politique commune d'aménagement du parc Sachot. Nous avons réalisé un historique de ce qui existait sur le terrain et exprimé des recommandations sur les actions à mener.

**Quelles opérations vont être menées suite à vos recommandations ?**

De concert avec les élus de Saint-Fargeau-Ponthierry, nous avons décidé la coupe des frênes malades, essentiellement pour des raisons de sécurité, il faut éviter les risques de chute de branches. De manière générale, il fallait redonner un petit air de jeunesse au parc Sachot et remettre en valeur les essences présentes dans cet espace naturel. Bien évidemment, les aménagements doivent également bénéficier au public qui fréquente ce parc.

**Comment s'est passée la collaboration avec la municipalité ?**

Très bien. Nous avons trouvé un partenaire fiable, réceptif et motivé. Un dialogue constructif s'est développé entre nous. Nous sommes satisfaits, en tant que Parc Naturel Régional du Gâtinais, des aménagements durables qui sont réalisés sur la commune de Saint-Fargeau.



# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## L'ACTION MUNICIPALE CONFORTÉE PAR LA JUSTICE

Une décision de justice du Conseil d'Etat vient encore de débouter l'ancien maire, Lionel Walker, qui s'opposait à un projet d'aménagement sur le site de l'ancienne mairie. Les recours abusifs, fondés sur aucun motif sérieux, se multiplient de la part de l'opposition mais sont cassés par la justice. La municipalité poursuit sa politique volontaire d'amélioration du cadre de vie de la population Féréopontaine.

## LE PROJET BORDS DE SEINE

La municipalité souhaite créer un nouveau bassin économique sur les bords de Seine. L'espace à l'ouest du Centre Culturel Les 26 Couleurs est en friche depuis longtemps, il pourrait servir à développer des activités créatrices d'emplois. La municipalité a donc commandé une étude à Aménagement 77 pour analyser la possibilité de réalisation d'une Z.A.C. Elle comprendra un diagnostic de faisabilité et un compte-rendu sur l'intégration paysagère et urbanistique de la future zone. La mairie développe ce projet en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine, le département et d'autres acteurs.

## NOS PARTENAIRES :

Aménagement 77 est un partenaire historique dans l'aménagement du territoire de notre commune. Au milieu des années 2000, l'ancienne municipalité leur avait ainsi commandé un projet de construction de plus de 800 logements. Seule une partie de ce projet a vu le jour car la nouvelle municipalité élue en 2014 avait mis un terme à cette urbanisation démesurée. Seuls 277 logements baptisés « Les Marquises », ont été livrés en 2013. Plus récemment Aménagement 77 a permis la création de la Zone d'Activités Commerciales dite de la « Mare aux loups » qui a obtenu en 2014 le label HQE (Haute Qualité Environnementale).

Majoritairement détenue par des collectivités territoriales et des établissements publics, Aménagement 77 est une société d'économie mixte (S.E.M). Les deux principaux actionnaires d'Aménagement 77 sont le département et la Caisse des Dépôts, soutenus notamment par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne. Plusieurs élus siègent à son assemblée en tant que représentants du département. Pour les citoyens c'est l'assurance d'un strict contrôle public.



L'entrée du lotissement « Les marquises »

Vue aérienne du siège de Toys'R'us, désormais livré.



AMÉNAGEMENT 77

# LE SMITOM-LOMBRIC

## UN SPECTACLE POUR LES ÉCOLES

Afin de sensibiliser plus largement et de communiquer auprès des enfants sur la Journée Portes Ouvertes, le SMITOM-LOMBRIC a fait le choix de proposer à cinq communes de son territoire un spectacle d'une troupe de théâtre. Les représentations sont intégralement financées par le SMITOM-LOMBRIC.

Ainsi, la compagnie Le Chapiteau vert intervient durant le mois de mai dans les communes de : Fontainebleau, Saint-Fargeau-Ponthierry, Réau, Melun et Le Châtelet-en-Brie. Un village d'enfants sera mis en place, comme lors de l'édition 2018, afin de capter l'attention des plus jeunes et de les sensibiliser au maximum à ces problématiques.



Le spectacle de sensibilisation offert aux enfants de la commune par le SMITOM-LOMBRIC

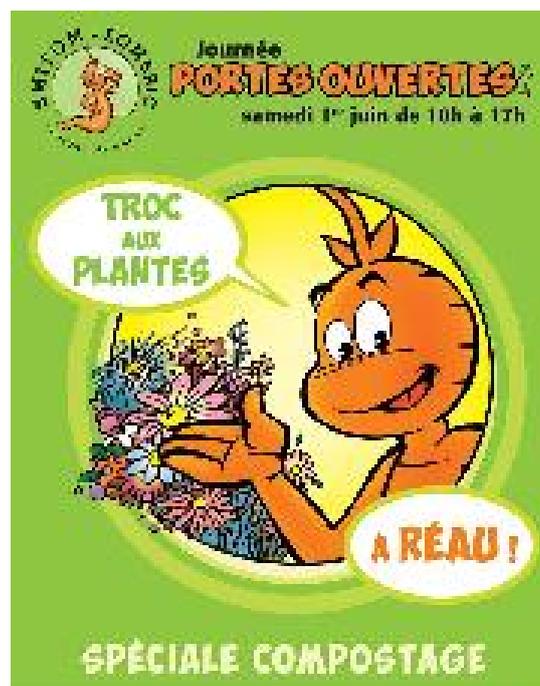
## PORTES OUVERTES :

Pour cette nouvelle édition, le SMITOM-LOMBRIC vous ouvre les portes d'un lieu inédit : la plateforme de compostage de Réau !

L'entrée est gratuite pour tous. Le thème phare de la journée est le jardinage au naturel avec la distribution d'un sac de compost gratuit, la vente de composteurs et l'organisation d'un troc aux plantes. Vous pourrez bénéficier de conseils et astuces pour jardiner malin, découvrir les installations de traitement des déchets ménagers grâce au tout nouveau parcours de visite, la Galerie du Lombric, avec ses outils interactifs et ludiques.

Au programme : village dédié aux enfants, dédicaces de Vittorio Leonardo, quiz du Lombric avec de nombreux lots à gagner, stands sur le recyclage, crêpes et boissons offertes, food trucks!

Ouverture au public : le samedi 1er juin 2019 de 10h à 17h au lieu-dit « Les Pleins » 77550 Réau.



LIEU-DIT « LES PLEINS » 77550 RÉAU

SMITOM-LOMBRIC  
lomblic.com

SERVICE DE COLLECTE  
DES ENCOMBRANTS  
SUR RENDEZ-VOUS

**ALLO ENCOMBRANTS**

N° Vert **0 800 501 088**

**OBJECTIFS**

- Améliorer l'aspect visuel et l'accès aux trottoirs.
- Mettre fin aux problèmes de salubrité.
- Éviter aux communes le ramassage des refus de la collecte des encombrants.

**LE SERVICE**

### CONDITIONS D'UTILISATION

Ce service de collecte sur rendez-vous, gratuit, implique que le prestataire pénètre sur propriété privée. Ainsi vous devez en accepter le principe avant toute intervention.

**La réception du contrat signé sera un préalable à toute prise de rendez-vous.**

Ce contrat précise également :

- Les responsabilités de chacun.
- Les modalités du service (type de déchets concernés, volumes acceptés, délais d'intervention, etc...).

### COMMENT UTILISER LE SERVICE ALLO ENCOMBRANTS ?

- Renvoyez complété et signé un exemplaire du contrat d'utilisation du service au SMITOM-LOMBRIC par courrier ou par courriel à l'adresse [allo.encombrants@lomblic.com](mailto:allo.encombrants@lomblic.com)
- Appelez le n° vert Allo Encombrants pour prendre rendez-vous : **N° Vert 0 800 501 088**  
(appel gratuit depuis un poste fixe)
- En fonction des plannings, le SMITOM-LOMBRIC vous proposera dans un délai de 15 jours, une plage horaire (de 3 heures) pour le passage à votre domicile.
- La collecte des encombrants se fait sur propriété privée. Vous devez être présent ou vous faire représenter par une personne majeure au rendez-vous pour remettre vos encombrants au collecteur.



Vendredi  
12 juillet

13H - 21H30

FETE FORAINE  
JEUX D'EAU

13H - 19H

WAKE BOARD

22H

CINE FRISSON



SEINESTIVALE

3ÈME ÉDITION



BASE DE

10H30 - 20H

JEUX D'EAU  
CANOE WAKE

10H30 - 22H

STRUCTURES  
ACCROBR

14H - 21H

TOUR INFERNAL

23H30

DISCOTHEQUE S



Samedi  
13 juillet

A PARTIR DE 10H30

FETE FORAINE



#Seinestivale #SaintFargeauPor

**FESTIVAL**

ION

**LOISIRS**

**PADDLE BOARD PEDALO**

**STRUCTURES GONFLABLES**

**23H FEU D'ARTIFICE**

**CONCERTS**

ponthierry #dansle77

Dimanche  
14 juillet

A PARTIR DE 10H30  
**FETE FORAINE**

10H30 - 20H

**PEDALO JEUX D'EAU**  
**PADDLE CANOE**

10H30 - 21H

**STRUCTURES GONFLABLES**

14H - 21H

**TOUR INFERNALE**

Restauration  
sur place



Evénement gratuit\*

\*hors Wake Board, fête foraine et restauration



Saint-Fargeau  
Ponthierry

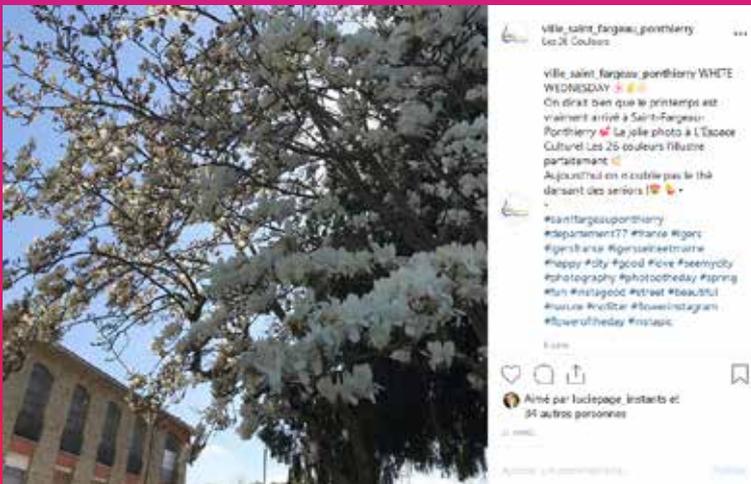
# MA VILLE EN LIGNE :

L'actualité de la ville de Saint-Fargeau-Ponthierry vue dans les réseaux sociaux.

Retour sur les événements marquants de ces dernières semaines avec les plus belles publications.

Partagez vous aussi vos moments :

#saintfargeauponthierry  
@Villedesaintfargeauponthierry



Ville de Saint Fargeau Ponthierry  
20 mai, 11:41

Encore bravo à Lilou !!!



LEPARISIEN.FR  
**Saint-Fargeau-Ponthierry : Lilou Larre chantera en finale nationale le 1er décembre**

33 6 partages

J'aime Commenter Partager

Ville de Saint Fargeau Ponthierry  
25 avril, 11:53

SOPHORA JAPONICA 🌿  
Après quelques mois planté dans un nouvel environnement nous avons le plaisir de retrouver le Sophora Japonica et ses bourgeons qui voient le jour ! Les agents sont toujours à pieds d'œuvre pour assurer sa longévité !!

Retrouvez nous sur Instagram 📸 @ville\_saint\_fargeau\_ponthierry



55 8 commentaires 11 partages

J'aime Commenter Partager

Ville de Saint Fargeau Ponthierry  
23 avril, 16:01

PÂQUES 🐣  
Cette année vous avez été une nouvelle fois nombreux à participer à la chasse aux œufs de Saint-Fargeau-Ponthierry ! Découvrez les photos de notre édition 2019 📸 Encore merci à tous !  
La mairie vous souhaite d'excellentes vacances !! 🌞  
Retrouvez nous sur Instagram 📸 @ville\_saint\_fargeau\_ponthierry



1 063 personnes atteintes

Booster la publication

36 4 commentaires 1 partage

J'aime Commenter Partager

La République de Seine et Marne  
5 mai, 17:19

À Saint-Fargeau-Ponthierry, les habitants peuvent désormais aller au marché quatre jours sur sept.



ACTU.FR  
**Seine-et-Marne. Le marché "nocturne" de Saint-Fargeau-Ponthierry a déjà ses adeptes**

199 28 commentaires 128 partages

J'aime Commenter Partager

VEN 30 AOUT

Base de Loisirs  
18H/2H



Structures Ninja Warrior

Babyfoot humain

Bouée tractée

Soirée DJ



01 60 65 20 20



- SPORT**
- SPECTACLES**
- ANIMATIONS**
- MUNICIPAL**
- SOCIAL/SANTÉ**

**NETTOYAGE DU LAVOIR DE JONVILLE**

Conseil de Hameau  
Samedi 8 juin - de 14h30 à 18h00  
Rens / 01 60 65 20 30

**TOURNOI DE FOOTBALL DU GÂTINAIS AVEC L'USP**

8/9/10 Juin  
Espace Tettamanti  
Rens / usponthierry-football.footeo.com

**TRIATHLON**

Dimanche 9 Juin  
Base de Loisirs  
Rens et inscriptions / triathlon-ponthierry.fr

**JOURNÉES SPORTIVES**

Du 11 au 20 juin  
Espace Tettamanti

**VIDE-GRENIERS**

Samedi 15 juin - de 10h à 18h  
Ecole des Grands Cèdres  
Rens et inscriptions / broc.dinoutou@yahoo.com

**LES 100 ANS DE POIDATZ**

Samedi 15 juin  
Fondation Poidatz

**NETTOYAGE DU PARC LEROY**

Samedi 15 juin - de 09h à 12h  
Rens / 01 60 65 20 20

**INAUGURATION DU VERGER**

Samedi 15 juin - à 15h  
Parc Sachot  
Rens / 01 60 65 20 20

**SÉJOUR VACANCES SENIORS**

Réunion d'information (Séjour du 15 au 22 septembre dans le Morbihan)  
Lundi 17 juin - 18h  
Salle J.Froget  
Rens / 01 60 65 78 98

**COMMÉMORATION APPEL DU 18 JUIN**

Stèle Mairie - 19h

**FÊTE DE LA MUSIQUE**

Vendredi 21 Juin  
Rens / 01 60 65 27 85

**FESTIVAL ARTS URBAINS**

Samedi 22 juin - De 14h à 18h  
Espace Culturel Les 26 Couleurs  
Danse, Graff, exposition...  
Rens / 01 60 65 27 85

**GALA DE L'AVENIR**

Dimanche 23 juin  
Cosec

**CONSEIL MUNICIPAL**

24 juin - 18h30  
Salle du conseil - Mairie

**SEMAINES SPORT SENIOR**

Du 24 juin au 5 juillet  
Rens / 01 60 65 20 20

**LES ATELIERS DE L'EMPLOI**

Les 24, 25 et 27 juin  
Salle du conseil - Mairie

**COUP DE POUCE BREVET**

Du 24 au 26 juin - de 15h30 à 18h30  
Fréquence Jeunes : 01 69 68 01 38

**FÊTE DES LACS**

Samedi 29 et dimanche 30 juin  
Saint-Forgeau - La Guiche

**GALA PLANÈTE HARMONIE**

Samedi 29 juin - à 20h  
Halle de Pringy

**SPECTACLE DANSE DE L'EMMDT**

Dimanche 30 juin - 16h  
Salle Catherine Deneuve  
Rens / 01 60 65 46 37

**MEGATEUF**

Vendredi 5 juillet  
Rens / 01 60 65 20 20

**VACANCES MER ET MONTAGNE**

Du 7 au 21 juillet - Pour les 6 à 12 ans  
St Jean de Monts - Vendée  
Possibilité de logement pour 4 personnes pour les familles  
Rens : 06 14 61 15 59 / 01 60 65 51 65

**FÊTE DE L'ÉTÉ DES SENIORS**

Judi 11 juillet  
Salle J.Froget  
Rens / 01 60 65 78 98

**SEINESTIVALE**

Les 12, 13 et 14 juillet  
Base de loisirs  
Ciné frisson, fête foraine, feu d'artifice, jeux et animations...  
Rens / 01 60 65 20 20

**COLLECTE DON DU SANG**

Mercredi 31 juillet/ 15h30-20h  
Salle Janine Froget

**FÊTE DE L'ÉTÉ DES SENIORS**

Judi 8 Août  
Salle J.Froget  
Rens / 01 60 65 78 98

**COMMÉMORATION LIBÉRATION**

24 Aout / Dès 8h45  
Base de Loisirs  
Véhicules militaire anciens, spectacle aérien, exposition avec le groupe Archives et Patrimoine, concert de Glenn's Swing Orchestra à 14h et 19h  
Food-Trucks toute la journée

**SUMMER BREAK**

Vendredi 30 août - de 18h à 2h  
16-25 ans  
Base de loisirs  
Jeux, animations et soirée DJ  
Rens / 01 60 65 20 20

**RAID SPORT FAMILLE PLAISIR**

Samedi 31 août - de 13h30 à 18h  
Base de loisirs  
Parcours trail, relais, biathlon, épreuve commando...  
Inscriptions : sport.famille.plaisir@gmail.com

**CINÉ EN PLEIN AIR - RASTA ROCKETT**

Samedi 31 août - 21h30  
Base de loisirs  
Rens / 01 60 65 20 20

**FORUM DES ASSOCIATIONS**

Samedi 7 septembre - de 10h à 16h  
Base de loisirs  
Rens / 01 60 65 20 20

**PROGRAMME CINÉMA...**

**JEUDI 6 JUIN**

14H30 : RAOUL TABURIN A UN SE-CRET  
17H30 : AVENGERS : ENDGAME  
20H45 : RAOUL TABURIN A UN SE-CRET

**VENDREDI 7 JUIN**

18H30 : RAOUL TABURIN A UN SE-CRET  
20H45 : AVENGERS : ENDGAME

**JEUDI 20 JUIN**

14H30 : L'ADIEU À LA NUIT

18H30 : ALADDIN  
20H45 : VICTOR ET CÉLIA

**SAMEDI 22 JUIN**

14H30 : ALADDIN  
18H30 : VICTOR ET CÉLIA  
20H45 : L'ADIEU À LA NUIT

**DIMANCHE 23 JUIN**

11H : ALADDIN  
14H30 : VICTOR ET CÉLIA  
17H : L'ADIEU À LA NUIT

**MARDI 25 JUIN**

18H15 : ALADDIN  
20H45 : MONTY PYTHON : SACRÉ GRAAL ! (CINÉ-DÉBAT)

**MERCREDI 26 JUIN**

14H30 : AMIR ET MINA : LES AVENTURES DU TAPIS VOLANT

18H30 : MAIS VOUS ÊTES FOUS

**JEUDI 27 JUIN**

14H30 : MAIS VOUS ÊTES FOUS  
18H30 : DOULEUR ET GLOIRE (VF)  
20H45 : MAIS VOUS ÊTES FOUS

**VENDREDI 28 JUIN**

18H : AMIR ET MINA : LES AVENTURES DU TAPIS VOLANT  
20H45 : DOULEUR ET GLOIRE (VF)

**MARDI 2 JUILLET**

18H : AMIR ET MINA : LES AVENTURES DU TAPIS VOLANT  
20H45 : DOULEUR ET GLOIRE (VO)



## LE RÉSEAU LOCAL DE RÉSISTANCE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

**Albert BEAUFILS**  
(1894 - 1944)



Né le 18 octobre 1894 à Mézières-en-Brenne (Indre), Albert Beaufils est entrepreneur de fumisterie à Ponthierry où il réside. Sous-officier durant la Première Guerre mondiale, il rejoint la Résistance locale en juin 1942 au sein du Front-National (mouvement de la Résistance intérieure française créé par le Parti communiste français (PCF) vers mai 1941) puis des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) de Ponthierry. Il participe à diverses actions du groupe d'Alphonse Fercot.

Il prend part à des sabotages sur le matériel de l'armée allemande, notamment à la destruction de péniches d'essence à Villers et Seine-Port, et à des déraillements de trains à Saint-Fargeau et à la Citanguette.

Malheureusement il est dénoncé le 14 juin 1944, ayant commis l'imprudence de transporter un parachutiste américain à Montgermont avec la camionnette dont la raison sociale de l'entreprise était visible. La Gestapo, dirigée par Wilhelm Korf, aidée par l'adjudant de gendarmerie Bonnet, lance une grande vague d'arrestations dans la nuit du 15 au 16 juin 1944 dans les villes de Nandy, Savigny-le-Temple et Ponthierry.

Albert Beaufils est arrêté le 15 juin, brutalisé et torturé. L'emplacement de son arrestation (en haut de la rue qui porte son nom) est connu grâce à des témoignages d'habitants. Il passe successivement par Melun, Fontainebleau, puis par la prison du Cherche-Midi à Paris. Par la suite, il est déporté le 6 août 1944 comme NN « Nacht und Nebel »\* depuis la gare de l'Est à Paris. Cette date marque le départ du 24<sup>e</sup> et dernier transport de détenus classés « NN » vers le KL-Natzweiler-Struthof.

Sur les 61 hommes du convoi se trouvent les quinze résistants du secteur arrêtés par la Gestapo. Neuf seront déportés en Allemagne. Six n'en reviendront jamais.

Albert Beaufils lui est finalement envoyé à Dachau où il meurt le 23 octobre 1944.

\* NN « Nacht und Nebel » (Nuit et Brouillard)

Ce protocole est mis en place début 1942 pour faire disparaître un certain nombre d'opposants au régime nazi.

**Henri HAULOT**  
(1899 -1944)



Il est né le 13 mai 1899 à Paris mais passe sa jeunesse à Seine-Port. En 1941, ce père de six enfants y ouvre une échoppe de sabotier et cette même année entre dans la Résistance avec le réseau F.T.P.F (Francs Tireurs Partisans Français) de Ponthierry.

Il participe à de nombreuses actions contre l'occupant, en particulier avec Albert Beaufils, au sauvetage du Lieutenant-pilote américain William Gibbons abattu au-dessus de Nandy lors d'un bombardement de l'aérodrome de Villaroche.

Henri Haulot est arrêté le 16 juin 1944 par la Gestapo sur dénonciation, torturé à Melun et Fontainebleau mais il ne dénonce pas ses camarades.

Il est également déporté depuis la gare de l'Est vers le KL-Natzweiler-Struthof, puis le 4 septembre 1944 sur Dachau, affecté au kommando de travail d'Allach pour la firme BMW.

Il est finalement transféré à Neuengamme, affecté à un kommando de travail d'Ham-bourg où il décède le 28 novembre 1944.

Sources : [www.memorialgenweb.org](http://www.memorialgenweb.org) / [www.généanet.com](http://www.généanet.com)

Musée de la Résistance en ligne

Ici Saint-Fargeau-Ponthierry, les Résistants parlent aux Résistants, ARH, 2004

La Résistance en Seine-et-Marne, Claude Cherrier et René Roy, Presses du village, 2002

Journal historique de Seine-Port, articles de presse (La République de Seine-et-Marne)

Témoignages et documents d'archives (Frédéric Fercot, Patrick Bonichon)

## Naissances

24/03 : BANOUANINA Élie, Michel  
 18/03 : TCHINDA TSONEMENE Oceane, Khelya, Meli  
 31/03 : KAHRIMAN Almira, Eliza  
 03/04 : COUCHOURON Raphaël, Yves  
 03/04 : SENE Ibrahima et LATTEUX-LOUÛPRE  
 05/04 : SEBA Anna, Cathy, Christiane  
 08/04 : BEN IDDER Hidaya

23/04 : BANDUBUILA Adam, Tshiloba, Sami  
 19/04 : MARTINS Émeraude, Albertine  
 23/04 : AKLI Arris  
 29/04 : MANCHO Swan, Josué, Inti  
 30/04 : JOURDAINNE Clara, Tiffany, Camille

## Mariages / PACS

Mariages :

16/03 : CEBERIO Vincent et VINCENT Aurélie  
 23/03 MONTELTAGOT Charlie et ILLIANO Camille  
 20/04 : SENE Ibrahima et LATTEUX-LOUÛPRE  
 Anissa

PACS :

08/03 : KEITA Dany et LHEUREUX Doriane  
 19/03 : FRÉBAULT Christophe et CHABRIER Ameline  
 15/04 : BOULET Florent et PALASZ Sarah  
 30/04 : MAZOYON Erik et CHARRON Emilie

## Décès

10/03 : DELACNES Robert, Germain, Paul  
 12/03 : BENOIST Monique  
 16/03 : DOUILLARD Jean, Baptiste, Stéphane,  
 François  
 18/03 : DONNET Georges, Jean  
 20/03 : RÉCEN née VANNYMERSCH Manon,  
 Lucienne, Marinette  
 21/03 : VARENNE née RAGONNAU Mireille  
 28/03 : LE POTIER Xavier, Nicolas  
 30/03 : NIQUET née NOËL Denise, Marcelle,

Marie, Louise  
 06/04 : BIRKETT Michael, Hassan  
 07/04 : AMARO née PRIZZON Térésa  
 12/04 : GIRAULT née RELIER Maria, Raymonde  
 12/04 : MARKOWSKI née TASSERIE Léone, Andrée,  
 Marthe  
 20/04 : LE BIHANNIC Jean-Claude, Robert  
 26/04 : SADOUX Dominique, Gérard, Pierre



## Information FNACA

Depuis 1er janvier 2019, le Gouvernement a décidé d'accorder la carte du combattant à ceux qui ont accompli leurs obligations militaires en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1er juillet 1964.

La carte du combattant ouvre, en particulier, le droit à :

- La retraite du combattant
- Une demi part pour l'impôt sur le revenu à partir de 74 ans
- La carte Navigo à un coût très réduit.

Les personnes concernées peuvent s'adresser à :  
 M. Roger DELPORTE,  
 Président du comité Seine Ecole de la FNACA.  
 54, rue Robert Schuman  
 77310 St Fargeau-Ponthierry  
 Tel : 01 60 65 50 14.

## EXPRESSION DE LISTE

### Liste "Notre Ville par-dessus Tout"

IL EST PLUS QUE TEMPS DE CLARIFIER LES CHOSES

Nous vous avons déjà exposé le climat délétère dans lequel nous évoluons et présagions alors ce qu'il pourrait en être dans l'avenir.

De ce point de vue, nous ne sommes pas « déçus ».

Lors du Conseil municipal du 13 mai 2019, le Secrétaire de séance s'est vu reprocher que toutes les critiques formulées au nom du Groupe minoritaire sur le budget 2019 n'aient pas été reportées au procès-verbal et en particulier la note écrite de son représentant, non remise en séance.

Monsieur le Maire a alors cru bon de rappeler une disposition du règlement intérieur, règlement approuvé par la majorité du Conseil municipal du 15 décembre 2014, et donc parfaitement connue, selon laquelle le procès-verbal n'a pas à « reprendre intégralement les propos tenus en séance... »  
 De plus, dans le cas où une déclaration fait l'objet d'un écrit remis en séance, il peut être annexé au procès verbal. Il ne s'agit donc pas d'une obligation.

Dans son expression de liste parue dans le bulletin municipal n°22, le Groupe minoritaire affirmait que 17 élus (majoritaires) refusaient de proportionner le montant de leurs indemnités à leur présence au Conseil municipal, indemnités qu'ils ont augmentées de 40 %, ce qui est faux.

Au-delà de leur indignation légitime devant un écrit aussi mensonger qu'insultant, il est précisé dans une autre disposition du règlement intérieur du Conseil municipal, que les Expressions publiées dans le bulletin municipal « doivent être en conformité avec la liberté d'expression et ne comporter de mises en cause de personnes physiques. »

Force est de constater qu'une limite intolérable a été franchie. Enfin, en réponse à une question posée par Monsieur le Maire à la demande du Groupe minoritaire, la Préfecture a clairement indiqué que conformément aux dispositions des articles L.2123-23 et suivants du Code général des collectivités territoriales, les indemnités maximales votées par les conseils municipaux sont attribuées pour « l'exercice effectif des fonctions.. » et donc pas seulement au vu de leur seule présence au Conseil municipal. Pour les élus « Notre Ville par-dessus tout ».

### Liste "Avec vous Réussir l'Avenir"

UNE FIN DE MANDAT EN DÉBANDADE

A quelques mois de la fin de son mandat, la municipalité s'affole.

Quelques exemples :

La propagande la plus grossière prend la place de l'information que la collectivité doit aux citoyens.

Les journaux dits « hors-série » se multiplient, au détriment du journal municipal.

Les embauches au service communication se multiplient, au détriment des emplois garantis du service public.

Les contrats avec des sociétés de communication se signent en catimini, à quelques mois du lancement de la campagne électorale.

Les offensives sur celles et ceux qui ne partagent pas la façon de gérer la commune se multiplient, sans jamais tenir compte des obligations légales.

Nos positions sont systématiquement censurées dans les comptes rendus du conseil municipal.

Le maire et son équipe refusent que l'on présente une motion tentant de trouver des solutions devant l'explosion des effectifs du collège, conséquence du triplement du rythme de construction.

Notre délibération proposant la proportionnalité du versement des indemnités d'élus en fonction de leur présence au conseil municipal a été rejetée.

Le maire refuse de présenter notre amendement demandant le report d'une délibération scabreuse où Jérôme Guyard, maire, fait voter à ses élus la possibilité de signer avec un aménageur, dont le vice-président n'est autre que Jérôme Guyard.

Après le bradage du patrimoine foncier municipal du centre-ville, c'est au tour des bords de Seine.

Le contrôle de légalité et les tribunaux sont saisis de toutes ces atteintes aux droits fondamentaux garantis par la loi.

Enfin, nous assistons à une accélération des sujets que l'on se dépêche de boucler avant mars 2020, comme cette signature d'un nouveau permis de construire pour 114 logements au-dessus du parc de Jonville

Le moral, en vue d'une réélection, ne semble pas au beau fixe. Les divisions de la majorité sont connues de tous. Le directeur de cabinet vient même de se faire embaucher partiellement sur un emploi extérieur, avec pour employeur Jérôme Guyard.

Un signe supplémentaire d'une débandade qui n'en finit plus.

Philippe Boury, Séverine Félix Boron, Véronique Giannotti, Jeannine Jouanin, Zine-Eddine Mjati, Denis Puglièse, Lionel Walker



# SEINESTIVALE

3<sup>ÈME</sup> EDITION

12 13 14 JUILLET

BASE DE LOISIRS

CINÉ PLEIN AIR FEU D'ARTIFICE TOUR INFERNALE

DISCOTHEQUE SILENCIEUSE STRUCTURES GONFLABLES

PARCOURS AVENTURE FÊTE FORAINE CANOE

PADDLE FOOD TRUCKS JEUX D'EAU CONCERTS



#Seinestivale #SaintFargeauPonhierry  
#dansle77



Saint-Fargeau  
Ponhierry